



Conseil économique et social

Provisoire

22 décembre 2006

Français

Original : anglais

Session de fond de 2000

Compte rendu analytique provisoire de la 4^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 28 février 2000, à 15 heures

Président : M. Wibisono..... (Indonésie)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et des autres matières organisationnelles (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

00-31883 (F)



La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour et des autres matières organisationnelles (suite) (E/2000/4)

Principales questions et principaux problèmes en matière de développement débattus à la réunion du Conseil de sécurité concernant l'impact du VIH/SIDA sur la paix et la sécurité en Afrique

1. **Le Président**, se référant à une lettre du 31 janvier 2000 du Représentant permanent des États-Unis auprès des Nations Unies, en qualité de Président du Conseil de sécurité pendant le mois de janvier (E/2000/4), déclare que la réunion ouverte du Conseil de sécurité du 10 janvier a mis en lumière l'impact négatif du VIH/SIDA sur la paix et la sécurité en Afrique. La pandémie du SIDA est la principale cause de décès en Afrique et est responsable à concurrence de 85 pour cent de l'ensemble des cas enregistrés dans le monde. En fin d'année, 10,4 millions d'enfants africains en dessous de 15 ans ont perdu un voire deux de leurs parents, et l'espérance de vie en Afrique subsaharienne est en train de plonger à la verticale. La crise du VIH/SIDA sape sérieusement le développement socio-économique du continent et une solution mondiale est nécessaire. Dans le cadre des lignes directrices adoptées plus tôt dans l'année, le Comité économique et social doit être prêt à s'attaquer de toute urgence à la situation et à déployer également des efforts de longue haleine pour accélérer le développement socio-économique de l'Afrique. En dépit de l'insuffisance des ressources, il a été encouragé par l'approche multisectorielle du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). Il souligne l'importance de la coopération au sein d'une association réunissant des gouvernements, des organisations non gouvernementales et le secteur privé. En tant que principal organe du développement des Nations Unies, le Conseil peut jouer à cet égard un rôle vital en matière de coordination et contribuer à formuler un programme pragmatique plus dynamique pour combattre le SIDA.

2. **M. Desai** (Sous-secrétaire général des Affaires économiques et sociales) exprime sa tristesse face à la récente catastrophe naturelle survenue au Mozambique.

3. La pandémie du VIH/SIDA n'est pas seulement une maladie mais également un problème de développement. Il y a un an, s'appuyant sur des

données fournies par ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), son Département ministériel de la population a estimé qu'à l'horizon 2015, la maladie aura diminué l'espérance de vie de 20 ans et la croissance démographique de 10 à 20 pour cent. Comme la plupart des victimes du VIH/SIDA sont des personnes en âge de travailler, cela a un impact profond sur le développement. L'augmentation du rapport de dépendance du nombre d'orphelins va également paralyser certains programmes des Nations Unies, tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui fonctionnent sur le postulat selon lequel il y a un dispensateur de soins primaires dans chaque famille. La pression accrue exercée sur les budgets nationaux de la santé, la diminution de la population en âge de travailler et de la capacité de ceux restant économiquement actifs vont mettre à mal les économies. Le Conseil joue donc un rôle de coordination vital; en effet, ONUSIDA est le fruit d'une discussion ayant eu lieu au sein du Conseil sur la nécessité de coordonner les efforts de toutes les agences des Nations Unies œuvrant pour combattre le SIDA. Cette priorité initiale s'est désormais muée en partenariat plus large entre les Nations Unies et les gouvernements, le secteur public, les organisations caritatives et les organisations non gouvernementales.

4. **M. Listré** (Observateur pour l'Argentine), prenant la parole en tant que Président du Conseil de sécurité pour le mois de février, déclare qu'à la suite de la réunion de janvier sur le VIH/SIDA en Afrique, le Conseil de sécurité a reçu et a fait circuler une lettre du Directeur exécutif d'ONUSIDA contenant un plan de suivi destiné à combattre la pandémie. Durant des consultations informelles, la France a proposé qu'une « conférence tripartite » soit organisée dans un avenir proche entre les donateurs internationaux, les pays bénéficiaires et les sociétés pharmaceutiques afin de coordonner les efforts déployés pour combattre la maladie.

5. Une coordination accrue et des échanges d'informations systématiques entre le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité, chacun dans leur sphère de compétence respective, faciliteront l'établissement d'un ordre du jour commun et la détermination des priorités politiques pour combattre le VIH/SIDA en Afrique. Le débat ayant eu lieu en janvier a clairement démontré qu'une plus grande coordination dans le domaine de l'assistance humanitaire dispensée sur le terrain était une nécessité.

Quoi qu'il en soit, la coordination n'est pas une fin en soi mais un moyen d'améliorer l'affectation des ressources. A l'instar des efforts déployés par les différentes instances s'occupant du VIH/SIDA pour coordonner leur action, le Conseil de sécurité pourrait lui aussi, dans les limites de ses compétences, contribuer à dégager des idées qui seront partagées avec les autres acteurs responsables de la mise en application des programmes d'assistance humanitaire en Afrique. Enfin, les pays eux-mêmes touchés doivent participer à la conception des stratégies nationales pour éradiquer la maladie.

6. **M. Holbrooke** (États-Unis d'Amérique), prenant la parole en qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, réaffirme l'engagement de son Gouvernement de combattre le VIH/SIDA. À la réunion de janvier du Conseil de sécurité ayant débattu de cette question, A. Gore, Vice-Président des États-Unis, a défini la lutte contre le SIDA comme étant la « grande guerre pacifique de notre temps ». Tout en saluant le rôle joué par ONUSIDA en tant que point central concentrant les efforts déployés par les Nations Unies pour stopper la propagation du VIH/SIDA, de même que les initiatives récentes prises par le Secrétaire général dans le cadre de l'Association internationale contre le VIH/SIDA en Afrique, il estime que les États membres doivent s'assurer que chaque organisation du système des Nations Unies, y compris l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les commissions régionales, intègre le contrôle du VIH/SIDA dans son mandat. Le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité doivent tous deux s'assurer que toutes les agences du système réaffirment leur capacité dans ce sens.

7. Sa délégation a appelé les membres du Conseil de sécurité à préparer une résolution spéciale sur l'impact du SIDA sur la sécurité mettant l'accent sur l'importance d'informer les Casques bleus du risque élevé qu'ils encourent de contracter ou de propager le VIH. Elle espère qu'une telle résolution sera adoptée avant le treizième Congrès international sur le SIDA qui doit se tenir à Durban en Afrique du Sud en juillet 2000. Sa délégation insiste sur le langage ferme utilisé dans le préambule des résolutions les plus récentes prises par le Conseil de sécurité à propos des Casques bleus et ne votera pas les résolutions ultérieures prises en la matière qui n'abordent pas les aspects spécifiques

du SIDA en matière de sécurité et son impact sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

8. Prenant acte de l'insuffisance extrême des ressources disponibles pour combattre le SIDA, M. Holbrooke rappelle qu'à la réunion de janvier du Conseil de sécurité, le Vice-Président Al Gore a annoncé que le Président Clinton allait demander au Congrès d'allouer 100 millions de dollars de plus à cet effet et consulterait les membres du Congrès quant aux moyens d'obtenir un soutien financier encore plus important. Les gouvernements doivent également en faire davantage pour coordonner leurs activités, tandis que les nations affectées par la crise du SIDA ou menacées de l'être doivent promouvoir l'éducation du public afin de surmonter les pressions sociétales qui minent la prévention. Il est également crucial de s'associer avec le secteur privé pour combattre le SIDA. Dans cet ordre d'idée, le Vice-Président Al Gore a annoncé une initiative soutenant la création d'une association entre le public et le privé chargée d'énoncer des principes volontaires pour une gestion d'entreprise promouvant l'éducation et la prévention du SIDA.

9. **M. Piot** (Directeur général du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)) déclare que le SIDA, alimenté par le conflit et les mouvements de réfugiés qui s'en sont ensuivis, représente une menace essentielle pour l'avenir de l'Afrique et que les activités nationales et internationales tournant autour du SIDA doivent être étendues dans d'énormes proportions.

10. Depuis la discussion ayant eu lieu six mois plus tôt au sein du Conseil économique et social sur l'épidémie du SIDA, des progrès spectaculaires ont été faits dans certains pays africains pour freiner la propagation de la maladie, en permettant ainsi de mettre le doigt sur les éléments d'une stratégie efficace: visibilité et ouverture pour contrebalancer la flétrissure sociale; politiques sociales destinées à aborder la vulnérabilité au VIH; reconnaissance de la synergie existante entre prévention et soins; assistance aux personnes les plus vulnérables; forte participation communautaire au combat mené contre le SIDA et enfin pari sur la jeunesse. A sa session de juillet 1999, le Conseil avait adopté un certain nombre de recommandations en réponse au dernier rapport de l'ONUSIDA. Il avait approuvé l'Association internationale contre le VIH/SIDA en Afrique et exhorté les gouvernements, le système des Nations

Unies et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à participer activement à la réalisation de ses objectifs. Il avait également encouragé les gouvernements à développer et à mettre en œuvre une action multisectorielle visant à réduire la transmission et la vulnérabilité, à amenuiser les stigmates, la répudiation et la discrimination et à garantir un accès équitable aux soins. Les activités préparatoires à la création de l'Association internationale ont débouché sur une réunion convoquée en décembre 1999 à New York par le Secrétaire général qui a réuni pour la première fois autour de la table des représentants provenant des cinq groupes constituant l'Association: gouvernements africains, États membres de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE), système des Nations Unies, donateurs internationaux, organisations non gouvernementales et secteur privé. En juin 2000, l'Association a finalisé son plan de lutte contre l'épidémie en Afrique; le travail avait entre-temps déjà commencé dans un certain nombre de pays africains.

11. En 1997, la communauté internationale n'avait mobilisé que 150 millions de dollars sur les 2 à 3 milliards nécessaires annuellement pour financer les efforts de prévention déployés en Afrique contre le SIDA. À une réunion des organismes de développement bilatéral organisée conjointement à Londres en avril 1999 par le Gouvernement du Royaume-Uni et ONUSIDA, les gouvernements avaient été mis au défi de tripler leur assistance en faveur d'activités menées contre le SIDA en Afrique. Les États-Unis avaient relevé le défi: dans les six derniers mois, ils ont triplé leurs engagements financiers pour atteindre quelque 300 millions de dollars par an. Plusieurs autres pays dont l'Australie, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni avaient également augmenté leurs engagements. La mobilisation des ressources destinée à fournir une réponse nationale plus large à la problématique du VIH/SIDA était également incluse dans l'Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) dans un nombre croissant de pays africains. La Banque mondiale étudiait des instruments nouveaux et flexibles destinés à financer le contrôle du VIH/SIDA et entendait adapter en conséquence les programmes existants en Afrique. Jusqu'à 50 pour cent des ressources affectées dans le cadre des programmes de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud devaient être centrés sur des activités tournant autour du VIH/SIDA. L'impact du VIH/SIDA sur le

développement sera le sujet principal du Forum du développement africain devant être organisé en octobre par la Commission économique pour l'Afrique. Le niveau des engagements internationaux devrait être grosso modo 2,5 fois plus élevé en 2000 qu'en 1997. L'ONUSIDA a rejeté avec force la suggestion selon laquelle la « capacité d'absorption » en Afrique serait la principale raison de ne pas continuer à accroître l'assistance internationale; il estime au contraire qu'une multiplication immédiate par cinq des niveaux actuels pourrait être effectivement programmée.

12. Des progrès significatifs ont également été réalisés dans le développement d'associations. Les principales organisations non gouvernementales ont plaidé en faveur d'une intensification de leur coopération avec le système des Nations Unies, avec les gouvernements nationaux et locaux et entre elles. Les activités de programmation des commanditaires d'ONUSIDA ont également été instrumentalisées en encourageant l'utilisation des ressources disponibles au niveau local en Afrique.

13. De plus, des sociétés privées, dont Bristol-Myers Squibb en Afrique du Sud et Chevron Oil Company au Nigeria, ont multiplié leurs efforts, en fournissant par exemple des locaux pour l'éducation en matière de VIH, en fournissant une protection et un soutien à leurs employés et en prenant la tête d'une communauté plus large.

14. Bien que le monde commence à répondre à la crise, 10 pour cent seulement des ressources requises ont été mobilisées jusqu'ici; le défi qui se pose à la communauté internationale consiste à augmenter ce pourcentage dans des proportions substantielles.

15. À sa session de juillet 1999, le Conseil économique et social a remis une fois de plus l'accent sur l'importance de la coordination. Le VIH/SIDA avait été inclus à l'ordre du jour de la session suivante du Conseil des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la Coordination, et toutes les organisations membres ont été appelées à remettre un rapport sur les priorités actuelles et futures et sur les stratégies destinées à combattre l'épidémie. Bien que plus de choses eussent dû être faites pour mobiliser des ressources additionnelles, pour coordonner des actions destinées à soutenir les gouvernements et la société civile et pour accroître l'implication des populations vivant avec le VIH, l'épidémie a déjà amélioré la coordination au sein du système des Nations Unies

dans des proportions sans précédent jusqu'ici, dans un processus devenu aujourd'hui irréversible.

16. En guise de suivi de la réunion du Conseil de sécurité de janvier relative à l'impact du VIH/SIDA en Afrique, le secrétariat d'ONUSIDA, en coopération avec ses commanditaires, les États membres et d'autres partenaires internationaux, fera rapport la semaine suivante au Conseil de sécurité sur les mesures prises pour intensifier les efforts déployés par le bureau central au sein de l'Organisation dans le domaine du VIH/SIDA en Afrique. En tant qu'élément de ces efforts, ONUSIDA intensifiera sa coopération l'année prochaine avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le Département britannique pour le développement international et la Commission européenne pour édifier des systèmes d'information plus performants destinés à faciliter ce processus. En mai 2000, il soumettra des propositions spécifiques destinées à aborder le VIH/SIDA en cas d'urgence ou de situations conflictuelles et au sein de services en Afrique autorisés à porter l'uniforme. Dès que les négociations sur l'Accord cadre avec l'Association internationale seront terminées en juin 2000, ONUSIDA pourra commencer à envoyer des rapports réguliers au Conseil de sécurité quant à l'état d'avancement de ses projets.

17. Le VIH/SIDA est un problème mondial qui réclame une réponse collective urgente de la part de la communauté internationale. Bien que la recherche et le développement doivent se poursuivre pour fabriquer à un prix abordable des vaccins et des médicaments pour prévenir et traiter les infections par le VIH, des outils puissants, tels qu'un changement de comportement et un accès aux médicaments et aux services nécessaires pour prolonger et améliorer la vie, sont déjà disponibles et doivent être utilisés.

18. **M. Monteiro** (Portugal), s'exprimant au nom de l'Union européenne, déclare que le VIH/SIDA est un problème mondial réclamant une solution mondiale basée sur la coopération et le partenariat. En sus des efforts qu'elle déploie au niveau bilatéral, l'Union européenne a consacré des ressources non négligeables pour aider les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à mettre fin aux souffrances causées par le VIH/SIDA.

19. Bien que les progrès réalisés aient été bien accueillis, il y a encore beaucoup de choses que le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social

pourraient encore faire étant donné que le problème du VIH/SIDA est clairement lié à ceux de la sécurité et du développement. Il apprécierait recevoir des informations additionnelles sur les actions spécifiques prises par l'Association internationale contre le VIH/SIDA en Afrique pour promouvoir les efforts déployés aux fins de trouver un remède et encourager les changements de comportement capables de prévenir l'infection par le VIH/SIDA. Des associations plus solides doivent être créées à cet effet avec le secteur privé et l'industrie pharmaceutique.

20. **M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) déclare que sa délégation partage l'inquiétude de la communauté internationale au sujet d'une pandémie responsable de millions de morts et de millions d'orphelins, notamment en Afrique. Chaque effort devrait être consacré à la mobilisation des ressources nécessaires pour combattre la propagation du VIH/SIDA. Le coût des médicaments existants est trop élevé pour les pays africains où la proportion des ressources de l'État affectées au secteur de la santé se réduit sur fond de déficits de la balance des opérations courantes, d'un fardeau de la dette insoutenable et d'une baisse de l'investissement direct étranger. En tant que seul organe universel au sein des Nations Unies, l'Assemblée générale doit exercer pleinement ses pouvoirs et concevoir une politique efficace destinée à combattre la pandémie. Il serait bon également de convoquer une session spéciale de l'Assemblée générale pour examiner la question. Enfin, le Président du Conseil économique et social devrait entamer des consultations ayant pour but d'identifier les moyens les plus efficaces de combattre la pandémie.

21. Bien qu'il ait été suggéré que les autres organes des Nations Unies aient un rôle important à jouer dans la lutte contre le SIDA, il sera difficile pour le Conseil de sécurité, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, de prendre des actions efficaces puisque le VIH/SIDA n'est pas un problème de sécurité mais un problème de développement.

22. **Mlle Chassoul** (Costa Rica) déclare que le SIDA jette une ombre sur l'ensemble de l'humanité. Bien que les populations d'Afrique soient ses principales victimes, la menace ne se limite pas à ce continent. Le mandat du Conseil économique et social en fait le forum idéal pour discuter de la pandémie du SIDA qui a des dimensions économiques, sociales et sanitaires. La tâche qui s'annonce est herculéenne: un mécanisme doit être créé pour s'occuper des orphelins et des

personnes âgées victimes du SIDA; des campagnes de prévention doivent être lancées et un traitement et des médicaments doivent être fournis aux populations infectées. Le SIDA et la pauvreté sont étroitement liés. La mort de millions d'hommes et de femmes à l'âge où ils sont productifs saigne à blanc les économies des pays en développement et le fait que des orphelins ne reçoivent pas une éducation et des soins adéquats est une hypothèque sur l'avenir. En même temps, le manque de ressources empêche la réalisation de campagnes d'éducation sur le SIDA et la distribution de médicaments.

23. **M. Vento** (Italie) déclare qu'en sus du SIDA, la communauté internationale doit s'attaquer à d'autres questions de fond telles que les souffrances des réfugiés, l'éradication de la pauvreté et l'allègement de la dette. En raison de ses liens étroits avec les populations africaines dont une partie importante vit et travaille en Italie, l'Italie s'est engagée à déployer des efforts pour combattre le SIDA en Afrique, efforts devant être interprétés comme une partie de la contribution du pays au développement de l'Afrique. L'Italie consacre des ressources non négligeables à l'Afrique par voie d'aide bilatérale et multilatérale, y compris des ressources servant à financer la recherche scientifique.

24. Une approche intégrée doit être adoptée face au problème du SIDA et le Conseil de sécurité doit poursuivre ses efforts pour restaurer et maintenir la paix et la sécurité. Cela comprend une expansion du concept de sécurité puisque la restauration de la paix et de la sécurité est étroitement liée au développement économique et social. Le Conseil économique et social doit, pour sa part, coordonner l'approche du système des Nations Unies en matière de reconstruction et de restructuration après les conflits pour éviter les efforts faisant double emploi. Quand les conditions sur le terrain le permettent, le Conseil doit tenter de reproduire en Afrique le projet pilote réalisé en 1999 à Haïti pour promouvoir le développement économique et social. Enfin, l'Italie a déjà fourni 5 millions de dollars en aide humanitaire au Mozambique et envisage d'accueillir une conférence des donateurs pour ce pays en mars 2000.

25. **M. Pal** (Inde) déclare que des mesures concernant le VIH/SIDA ne doivent pas, comme certains l'ont préconisé, être prises dans le cadre de l'article 65 de la Charte mais dans le cadre de l'article 62 qui prévoit que c'est le Conseil économique et

social qui prend des mesures en matière d'économie internationale, en matière sociale, culturelle, pédagogique, sanitaire ainsi que dans d'autres questions connexes. Quel que puisse être le SIDA, cette maladie n'est pas un problème de sécurité. Initialement, le SIDA était un problème lié à la santé et est depuis devenu un problème social ayant des dimensions économiques, mais aucun pays n'est parti en guerre pour arrêter sa propagation et aucune guerre n'a été déclenchée à cause de lui.

26. Le représentant des États-Unis a porté une accusation très grave mais dénuée de tout fondement selon laquelle le SIDA aurait été propagé au sein des troupes internationales de maintien de la paix ou par celles-ci et a déclaré que le Gouvernement ne soutiendrait pas les opérations futures de maintien de la paix qui ne comprendraient pas des mesures permettant de s'attaquer à ce problème. L'Inde a fourni des troupes dans toutes les opérations de maintien de la paix organisées en Afrique dans les années 1990 sous l'égide des Nations Unies et pas un seul soldat indien n'est parti ou revenu avec le SIDA à l'occasion de ces missions. Il se peut que d'autres fournisseurs de troupes souhaiteront également faire savoir que leurs Casques bleus n'ont jamais été porteurs du SIDA et n'ont jamais propagé le SIDA lorsqu'ils étaient en mission.

27. On a dit au Conseil économique et social que la pauvreté, l'insécurité et les mouvements de réfugiés qui s'en sont ensuivis sont des facteurs de propagation du SIDA. Toutes les preuves avancées ont cependant montré que ce n'est pas la pauvreté et l'insécurité qui propagent la maladie mais les forces de la mondialisation et de l'intégration qui, quasi par définition, ne peuvent fleurir dans des conditions de pauvreté et d'insécurité. Il est instructif de constater à cet égard qu'un seul des neuf pays africains réputés présenter le plus de risques est actuellement impliqué dans un conflit. Aucun des autres n'a connu de conflit dans la dernière décennie et six d'entre eux se targuent d'être des exemples de démocratie. En se concentrant sur les aspects conflit et insécurité, le Conseil aborde le problème du mauvais côté.

28. Le Conseil économique et social devrait continuer à suivre l'approche qui est la sienne et proposer lors de sa session en 2001 la réalisation d'une étude complète sur le coût socio-économique total du SIDA, chose qui n'a jamais été faite jusqu'ici. Une telle étude devra analyser pourquoi les efforts consentis

pour trouver un remède au SIDA ont été influencés par des motifs basés sur le lucre étant donné que le développement d'un vaccin est moins rentable que la découverte d'un remède. Les accords actuels en matière de propriété intellectuelle créent également des problèmes dans la mesure où la société internationale qui a mis au point le médicament AZT bénéficie d'un monopole et que les versions génériques coûtant moins cher ont été bannies. Comme cela équivaut pour les gens atteints du VIH/SIDA dans les pays en développement à devoir se passer du traitement en raison de son coût, la communauté internationale est en train d'ôter la vie à des millions de gens. En l'absence de toute volonté politique, cette situation n'est vraisemblablement pas sur le point de changer.

29. Enfin, on a dit que le monde en développement se doit d'accorder une plus grande priorité à la prise en charge du problème posé par le VIH/SIDA. Toutefois, les pays en développement dépensent annuellement quelque 250 millions de dollars en soins de santé dont 0,8 pour cent seulement provient de l'assistance officielle au développement, et des choix doivent être faits quant aux maladies devant être ciblées et auxquelles les maigres ressources disponibles devront être affectées. Se focaliser sur le SIDA revient à négliger les autres maladies aussi mortelles. La malaria par exemple coûte actuellement à l'Afrique 1 pour cent de son produit intérieur brut, et l'ignorer reviendrait à payer un lourd tribut en termes socio-économiques. Des ressources complémentaires sont dès lors absolument essentielles.

30. **M. Honningstad** (Norvège) déclare qu'à la différence d'autres délégations, la sienne estimait que la discussion au sein du Conseil de sécurité au sujet du VIH/SIDA en Afrique a été des plus utiles. Il est clair que la maladie constitue en fait une menace pour la sécurité du continent africain et mérite d'occuper une place élevée à l'agenda politique.

31. Les fonds consacrés au VIH/SIDA représentent moins de 10 pour cent du montant nécessaire. Il salue par conséquent l'engagement pris par le Gouvernement des États-Unis de fournir des fonds supplémentaires. L'Association internationale contre le SIDA en Afrique a fait un grand pas en avant en impliquant la société civile et le secteur privé dans la fourniture de ressources, mais les pays donateurs demeurent la principale source de financement. La Norvège est l'un des plus importants contributeurs d'ONUSIDA; elle a doublé sa contribution en 1999 et envisage d'autres

donations faites aux organisations impliquées dans le combat mené contre le VIH/SIDA.

32. Le VIH/SIDA n'est pas seulement un problème africain et il pourra être le mieux combattu par une mobilisation générale au niveau international et au sein du système des Nations Unies; le Conseil économique et social a un rôle vital à jouer en matière de surveillance de l'ensemble du système.

33. **M. Kumamaru** (Japon) déclare qu'il est essentiel de développer une association étendue aux gouvernements africains, aux pays donateurs, aux agences des Nations Unies, au secteur privé (y compris les sociétés pharmaceutiques), à la société civile et aux gens atteints du VIH/SIDA. Il salue par conséquent la décision de tenir la présente réunion et le fait qu'ONUSIDA ait pris des mesures concrètes pour effectuer le suivi de la récente réunion du Conseil de sécurité sur le VIH/SIDA en Afrique. Il espère que le Directeur exécutif d'ONUSIDA fera rapport au Conseil chaque fois que des mesures importantes seront prises.

34. **M. Bassani** (Organisation mondiale de la santé (OMS)) déclare qu'en tant que commanditaire d'ONUSIDA, l'OMS fournit un support technique et œuvre dans le domaine de l'amélioration des soins de santé, de la prévention, du suivi et de l'évaluation en ce qui concerne la pandémie du VIH/SIDA. Son comité exécutif et l'Assemblée mondiale de la santé ont reconnu la nécessité de donner la priorité à l'Afrique en garantissant le niveau le plus élevé possible de ressources sur son budget ordinaire pour financer les efforts déployés pour combattre non seulement le SIDA mais également la tuberculose, la malaria et d'autres maladies transmissibles. Il est communément admis que la pauvreté engendre la mauvaise santé, mais il y a une prise de conscience accrue du fait que la mauvaise santé engendre elle aussi la pauvreté, et l'OMS entend coopérer avec les autres agences des Nations Unies pour s'attaquer à ce problème.

35. **M. Ryan** (Observateur pour l'Irlande) déclare que sa délégation reconnaît l'importance de la récente réunion du Conseil de sécurité sur le VIH/SIDA en Afrique. Depuis de nombreuses années, son Gouvernement applique un programme de développement centré sur les pays les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne où les bénéficiaires du développement sont sapés par le VIH/SIDA. Récemment, le Président irlandais a souligné l'importance de la solidarité internationale dans la

prise en compte de ce problème et la nécessité de coordonner et de réexaminer le niveau des financements. Son Gouvernement œuvre pour promouvoir le débat sur la question dans le cadre de l'Union européenne et a augmenté sa contribution à ONUSIDA et en ce qui concerne la stratégie nationale irlandaise en matière d'assistance aux victimes du SIDA.

36. Il est essentiel de s'assurer que les pays en développement ont accès aux médicaments utilisés pour traiter le VIH/SIDA et de mettre au point une approche internationale coordonnée pour la recherche d'un vaccin. Le Conseil économique et social doit s'efforcer d'identifier les matières connexes au VIH pour lesquelles il peut fournir une coordination et examinera la nature possible de cette coordination. Il suggère de préparer un document de travail succinct sur le sujet et que la question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil avec les institutions de Bretton Woods.

37. **M. Belinga-Eboutou** (Cameroun) déclare qu'en Afrique, le VIH/SIDA tue dix fois plus de gens que les conflits armés et constitue une menace pour la stabilité et la paix sur le continent. Il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit pas d'un problème purement africain. La communauté internationale doit se préparer à effectuer les mêmes efforts pour combattre le VIH/SIDA qu'elle le fit pour prévenir les conflits armés, et une étude devrait être effectuée pour déterminer le coût de tels efforts. Dans cet ordre d'idées, il s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Inde. Le fardeau écrasant de la dette et les infrastructures inadéquates des soins de santé des pays africains leur compliquent la vie et les empêchent de s'attaquer au problème de la prévention et du traitement du VIH/SIDA. Le Conseil économique et social devrait par conséquent promouvoir la coopération, les échanges d'informations et la mobilisation des ressources en initialisant un pacte authentique de solidarité centrée sur l'homme.

38. **Le Président** fait remarquer que la question du VIH/SIDA sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil avec la Banque mondiale.

39. **M. Mutaboba** (Rwanda) déclare qu'au Rwanda, la malaria et les autres types de fièvre coûtent davantage de vies que le VIH/SIDA. Il est vrai que le VIH/SIDA se propage à un taux alarmant, mais il est

difficile de voir comment ce problème pourrait être abordé en l'absence de la volonté nécessaire pour le financement de la recherche. Comme le représentant de l'Irlande l'a dit, la recherche d'un vaccin est de la plus haute importance; le Conseil devrait dès lors demander un soutien accru pour la recherche dans ce domaine.

40. Il importe également de se focaliser sur les relations entre le VIH/SIDA et la pauvreté et de prendre en considération des objectifs à long terme. Lorsqu'un soutien de famille meurt du SIDA, le reste de la famille risque de mourir de faim. Les efforts déployés pour s'attaquer au problème de la transmission du VIH/SIDA doivent inclure le facteur de la souffrance des orphelins. Enfin, les Nations Unies devraient faire pression sur les sociétés pharmaceutiques pour qu'ils abaissent le prix des médicaments: la capacité de survivre ne devrait pas dépendre du niveau des ressources financières de la population et des pays concernés.

41. **M. Kuchynski** (Observateur pour l'Ukraine) déclare que son pays a également été frappé par l'épidémie du VIH/SIDA à laquelle le Gouvernement a commencé à s'attaquer comme s'il s'agissait d'une question de sécurité nationale. La première leçon que nous avons apprise, c'est que le problème ne devait pas être ignoré ni surestimé, mais reconnu sous tous ses aspects. L'épidémie continuera à être un défi qui ne pourra être relevé de manière adéquate qu'avec des efforts concertés. Les discussions menées au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social sont très utiles pour accroître la prise de conscience du problème.

42. Sa délégation pense qu'une session spéciale de l'Assemblée générale sur le VIH/SIDA serait un forum des plus indiqués pour s'attaquer au problème. Dans l'intervalle, je m'associerai à toute proposition prévoyant de réexaminer la question à la prochaine Assemblée du millénaire.

43. **M. Cavalcante** (Brésil) déclare que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale doivent tous deux accroître la prise de conscience des dimensions humanitaires de l'épidémie du SIDA qui a conduit à une crise du développement ayant pris des proportions très importantes. Le Conseil pourrait discuter des moyens de fournir un accès au traitement et à la prévention à un prix abordable.

44. **M. Piot** (Directeur exécutif du Programme des Nations Unie sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)),

répondant aux questions posées par plusieurs intervenants, déclare que l'Association internationale contre le SIDA en Afrique est un nouveau type de coalition composée des acteurs clés œuvrant pour atteindre les mêmes objectifs, à savoir intensifier leurs activités et attirer davantage de ressources. À l'échelle nationale, des conseils multisectoriels au niveau gouvernemental le plus élevé sont actuellement constitués afin de fournir une réponse multisectorielle au problème. Des plans stratégiques nationaux sont en cours de finalisation dont il en résultera des tables rondes organisées aux fins de mobiliser les ressources. ONUSIDA travaille de concert avec les différents pays afin de mettre en place des mécanismes chargés de canaliser les ressources là où elles sont les plus nécessaires, tout en maintenant le mouvement vers une décentralisation dans de nombreux pays.

45. Dans le domaine de la prévention, les comportements doivent certainement être revus, mais d'autres facteurs rendant la population vulnérable à l'infection, en ce compris la pauvreté et le statut social inférieur de la femme, doivent également être examinés. Pas mal de choses ont été apprises quant aux meilleures pratiques en matière de prévention, mais le défi consistant à mettre ces pratiques en application reste entier. En ce qui concerne les soins et le soutien apportés à ceux déjà malades, le prix est certes très élevé, mais les questions d'infrastructure, de financement et d'utilisation rationnelle des médicaments disponibles sont également mises en cause. Après en avoir discuté avec l'OMS, Glaxo Wellcome a accepté d'appliquer des prix préférentiels pour ses médicaments dans les pays à faible revenu. Dans plusieurs pays, le Brésil par exemple, le Gouvernement garantit l'accès universel aux médicaments et au traitement. Il a été suggéré que le fait de ne pas pouvoir développer un vaccin était attribuable aux forces du marché plutôt qu'à des obstacles scientifiques; selon lui, il s'agit d'un mélange des deux. La tendance au développement d'un vaccin s'accroît mais, dans le meilleur des cas, il faudra 10 ans avant qu'un produit ne sorte sur le marché.

46. En ce qui concerne les ressources nécessaires pour lutter contre l'épidémie, la Banque mondiale fournit en guise d'aide des estimations basées sur le pays et des estimations pour chaque continent pris dans son ensemble. Bien que des sources innovantes de financement doivent être trouvées, le financement doit

également provenir de programmes de développement destinés à la population en général.

47. En conclusion, il est temps de se départir des prévisions pessimistes, de déployer les efforts pour éradiquer les stigmates du SIDA et de mettre en évidence les signes d'espoir pour le futur. ONUSIDA est déterminé à renverser la tendance quant à cette pandémie.

Projet de décision dans le document E/2000/L.3

48. **Le Président** attire l'attention sur le projet de décision repris dans le document E/2000/L.3 signalé au Conseil par la Commission du développement social.

49. *Le projet de décision dans le document E/2000/L.3 est adopté.*

La séance est levée à 15 h 35.